

Avec le soutien financier
de l'Union Européenne



(Contrat 2012/304-554)



"Un partenariat
Oxfam - REMESS"



Conférence nationale sous le thème :
« Economie Sociale et Solidaire,
Alternative en faveur d'un
développement inclusif
et durable »



Le Maṛḍi 16 Fêvrier 2016
Centre des Formations et des Rencontres Nationales, Hay Nahḍa, Rabat - Maṛoc

Rapport

*Conférence national sur l'Economie Sociale et Solidaire
alternative en faveur d'un développement inclusif et
durable.*

Le mardi 16 Février 2016 Rabat

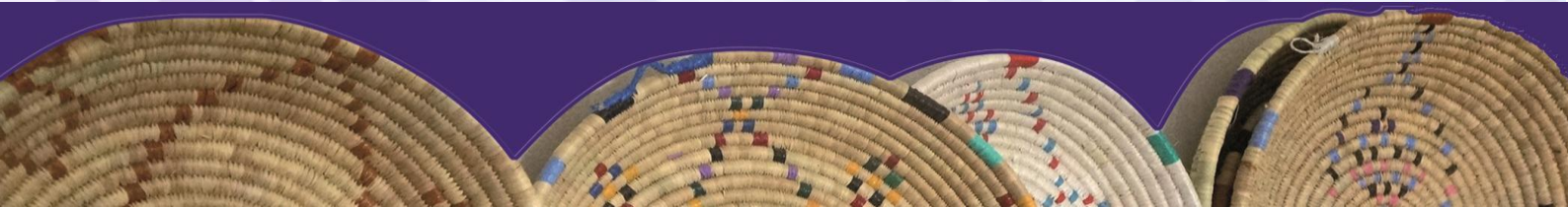
Avec le soutien financier
de l'Union Européenne



(Contrat 2012/304-554)



"Un partenariat
Oxfam - REMESS"



Dans le cadre de sa nouvelle orientation stratégique le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS) a organisé en collaboration avec son partenaire OXFAM une conférence nationale pour débattre les tenants et aboutissants du chantier législatif et réglementaire de l'ESS au Maroc .Il s'agit d'une rencontre entre force vives de la société civile constituant une occasion pour s'exprimer sur les contours de la future loi de cette économie.

Il est à signaler que les pouvoirs publics en charge de ce dossier a organisé le mois de novembre 2015 à Skhirat les assises nationales de l'ESS et la question de la loi a été au centre du débat. Le REMESS par la présente manifestation cherche à initier une concertation contributive et élargie afin de donner l'opportunité à plusieurs acteurs associatifs pour donner leurs points de vue sur comment le projet de loi pourrait répondre à la demande de la dynamique de l'ESS de pays.

Pour ce faire, le centre de formation continue sis Hay Nahda – Rabat a abrité cette rencontre à laquelle ont pris part 130 participants dont 43 femmes représentant :

- **45 associations des quatre coins du Maroc**
- **5 coopératives**
- **7 administrations et institutions publiques**
- **8 ONGs**
- **7 universités**
- **2 institutions de micro-finance**

Ce parterre a été encadré des experts nationaux et internationaux (Sénégal, Tunisie France et Italie). Les femmes et les jeunes ont y été présents en majorité.

La séance d'ouverture :

Cette séance a été présidée par le **Professeur Economiste Mehdi Amrani** qui a introduit les travaux par un exposé sur le contexte économique mondial actuel et les changements qui caractérisent le développement international. Les idées phares de son exposé peuvent être résumées comme suit :

- Le duel entre l'économie réelle et l'économie virtuelle ;
- Les banques et les bourses qui influencent négativement l'équilibre économique mondial ;
- Le PIB qui reste silencieux par rapport à l'effort du travail et de la production réelle et en d'autres termes à l'apport de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- L'investissement public reste majoritaire au Maroc devant la frilosité des capitaux privés ;



- Le nouveau modèle recherché, en matière d'investissement, doit être orienté vers une économie qui touche le quotidien du citoyen et qui peut apporter les réponses justes et appropriées aux attentes d'une large population.

Le mot de **Monsieur Abdellah Souhir** président du conseil d'administration du REMESS a été centre sur le contexte dans lequel se déroule cette conférence et que le réseau dispose aujourd'hui d'une vision stratégique qui va encadrer désormais son travail .Le plaidoyer est l'un des axe privilégié en vue de porter une contribution significative en faveur d'une démocratie économique et sociale. Il a réitéré son invitation en direction des membres et des amis du réseau pour un plus dans leur soutien et dans leur participation .Il a souligné l'importance de cette rencontre qui doit donner lieu à un mémorandum à l'aimable attention du Chef du gouvernement pour exprimer l'avis d'une tranche de la société civile marocaine.

Le mot de **Monsieur Stefano Linguanotto** représentant d'OXFAM a souligné la disposition de son organisme pour soutenir les bonnes initiatives communautaires en faveur d'un développement inclusif. Il a précisé qu'il s'agit d'une occasion importante à saisir apporté la contribution souhaitée dans ce domaine.

A la fin de cette séance d'ouverture, **Monsieur Abdeljalil Cherkaoui** a été invité pour présenter la cadre scientifique et organisationnel de la conférence et son exposé a été organisé comme suit :

- Le but de la conférence et les résultats attendus ;
- Les questions et les réactions par rapport à la problématique posée ;
- Les principes à observer et le cadrage de la réflexion ;
- Les temps forts pendant le déroulement des travaux de la conférence et leur dosage chronologique à respecter ;
- La composition du parterre et de l'expertise invités à la conférence et son effet sur dynamique recherchée ;
- L'organisation générale de la conférence et la suite à réserver à ce chantier de plaidoyer ;
- La présentation des conducteurs des trois ateliers (le champ de l'ESS , les aspects financiers ,et la territorialisation) .

Le panel principal de la conférence :

Ce panel a été présidé par le **Pr Najib Guedira** et composé de :

- Mr **Diadji Niang** juriste de l'universite de Dakar ;
- Mr **Mohamed Ben Makhoulf** responsable à Maroc Taswik ;
- Mr **Mohamed Benyamna** spécialiste dans le domaine des assurances et des mutuelles ;
- Mr **Younes El Jaouhari** le président d'Oléa.



Le premier intervenant était le modérateur qui a introduit cette séance par la pose des grandes questions concernant la tenue de cette rencontre et son organisation par rapport à sa finalité. Aussi il a souligné le risque d'instrumentalisation de cette économie à des fins politiques en invitant les porteurs de ce projet de plaider notamment la partie présente de la société civile d'être vigilante et attentive à ce sujet. Il a également proposé qu'il ait une suite organisée post conférence pour mieux gérer le plaidoyer en question.



L'exposé de l'expert Sénégalais a été centre sur une étude comparative sur les différentes tentatives et projets de loi concernant l'ESS et ce au niveau international. Il a laissé apparaître que les expériences internationales ont donné lieu à des modèles variés dont le contenu a été souvent adapté au contexte du pays concerné. Le continent africain est en train de se recherché dans ce chantier et le Maroc pourrait constituer un cas d'école à suivre si son projet sera réalisé comme il est officiellement annoncé.



Le représentant de Maroc Taswik a saisi cette occasion pour présenter le programme de son organisation et l'encadrement commercial qu'il apporte aux coopératives. Il a souligné la nécessité de soutenir les aspects d'accompagnement de ses entreprises car le problème de leur capacité est toujours posé.



En ce qui concerne les mutuelles et les modèles d'assurances ont été traités par le troisième intervenant. Il a dressé un tableau des différents programmes nationaux de protection sociale et d'assurance au niveau national en précisant les objectifs et les finalités de chacun. Une interrogation a été faite en faveur des mutuelles communautaires et leur recevabilité par rapport à la réalité locale.



La clôture de ce panel a été marquée par l'intervention interrogative du président d'Oléa qui a centré sa participation par le questionnement de la salle sur la lucrativité de l'entreprise sociale et le gain matériel des activités de l'ESS. Selon l'intervenant il y a lieu de repenser ce sujet par rapport à une logique de viabilité et de pérennisation des actions d'utilité sociale et communautaire entreprises. Aussi une autre interrogation concerne la loi et son espace-temps et les participants ont été invités pour examiner la possibilité de travailler en dehors de cette loi ou carrément les opérateurs à travers les associations peuvent proposer leur propre projet de loi comme il est annoncé dans les dispositions de la constitution de 2011.



Après la pause-café les ateliers ont démarré leurs travaux comme indiqué dans le programme et leur modération a été respectivement assurée par :

- **Atelier 1 sur le champ et les valeurs de l'ESS Modérateur M. Ali Benkirane et le rapporteur Mme Amina Magdoud;**
- **Atelier 2 le financement public et privé des activités de l'ESS Modérateur M. Abdelkrim Farah et le rapporteur Mme Ethimad Bensalah;**
- **Atelier 3 la politique territoriale en matière de l'ESS Modérateur Pr Hicham Attouch et le rapporteur M. Hassan Kamil.**

Il est à signaler que les rapports des ateliers ont été présentés dans la séance plénière au moment de la clôture .Effectivement, Chaque rapporteur a présenté aux participants le contenu des recommandations formulées par les uns et les autres (copie de ces rapports en annexe).

Pendant cette dernière séance qui a été présidée par M. Lahcen Achibane la parole a été donnée à la secrétaire générale du REMESS qui donné lecture aux différentes recommandations du mémorandum qui constitue la synthèse des orientations exprimées par le collectif associatif présent à cette rencontre nationale.

Quant à monsieur le président du REMESS, il a clôturé les travaux par un mot de remerciement adressé à tous les participantes et participants qui ont honoré cette rencontre et qui ont fourni un effort important ayant permis le succès des travaux de la présente conférence. Aussi , il a annoncé qu'un comité sera désigné en concertation avec les organes impliqués dans cette dynamique pour assurer le suivi et la gestion des suites réservées à ce mémorandum et que les participants seront tenus informés au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier .

Pièces annexes :

- *La note de cadrage;*
- *La lettre du REMESS;*
- *Le programme;*
- *La présentation du cadre organisationnel et scientifique de la conférence.*

Conducteur des travaux de l'atelier N° I

Le thème : le champ et les valeurs de l'ESS

Durée : 4 h en deux temps

Une introduction (10mn) cadrant la thématique et le déroulé des débat est faite par le modérateur de l'atelier en invitant le parterre participant à réagir par rapport à :

- La définition de l'Economie Sociale et Solidaire(ESS) et à son contenu ;
- Le Cadre statutaire des entreprises de l'ESS ;



- Le rapport entre les capitaux et la dimension humaine dans la dynamique de l'ESS ;
- L'utilité sociale et communautaire de l'action de l'ESS ;
- La place de la femme et du jeune dans les choix stratégiques préconisées à cette économie ;
- L'effet de régulation et l'Etat providence par rapport à la nouvelle loi ;
- Le travail décent, la dignité humaine et le respect de l'environnement à inscrire dans les choix à venir ;
- La compétitivité et les mesures de protection des entreprises de l'ESS ;
- L'exercice de la puissance publique et le suivi des activités de l'ESS ;
- Le recoupement et la convergence des lois tant garanties d'une harmonie dans les aspects juridiques et réglementaires en rapport avec l'ESS ;
- La gestion du bénévolat et du volontariat ;
- L'inscription de la valeur ajoutée de l'ESS dans la comptabilité nationale (compte satellite) ;
- Les organisations consulaires et représentatives au niveau national à prévoir ;
- La couverture sociale des agents permanents en activité dans les entreprises de l'ESS.

Précaution :

Le rapporteur doit être assisté par des volontaires dans chaque atelier pour pouvoir capter toutes les idées à retenir dans le document final (un enregistrement est souhaité).

Les participants doivent être informés des thèmes et des sujets qui sont traités dans les autres ateliers.

Conducteur des travaux de l'atelier N°2

Le thème : le financement public et privé des activités de l'ESS

Durée : 4h en deux temps

Une introduction (10mn) cadrant la thématique et le déroulé des débats est faite par le modérateur de l'atelier en invitant le parterre participant à réagir par rapport à :

- Le cadre fiscal incitatif en faveur des entreprises à utilité sociale et communautaire ;
- La réglementation des affaires : commerce, import export, contrôle des normes ; capital risque, finance participative ...en rapport avec l'ESS ;
- La part des aides publiques aux entreprises de l'ESS ;
- Le partenariat public privé et son rapport avec l'ESS ;
- La coopération internationale (bilatérale, multilatérale et décentralisée) et le financement des entreprises de l'ESS ;
- La micro finance et la micro assurance et sa place dans les choix à venir ;
- La générosité publique et sa réglementation par rapport à la dynamique de l'ESS ;
- La subsidiarité et la gestion déléguée par rapport à l'action menée par les entreprises de l'ESS notamment dans le domaine social et la prise en charge des personnes à besoin spécifique ;



- Les modèles comptables à installer dans la gestion des entreprises de l'ESS notamment dans les associations ;
- Les compensations publiques en faveur des activités à utilité sociale et communautaire.

Précautions :

Le rapporteur doit être assisté par des volontaires dans chaque atelier pour pouvoir capter toutes les idées à retenir dans le document final (un enregistrement est souhaité).

Les participants doivent être informés des thèmes et des sujets qui sont traités dans les autres ateliers.

Conducteur des travaux de l'atelier N°3

Le thème : la politique territoriale en matière de l'ESS

Durée : 4h en deux temps

Une introduction (10mn) cadrant la thématique et le déroulé des débats est faite par le modérateur de l'atelier en invitant le parterre participant à réagir par rapport à :

- La décentralisation et la régionalisation et leur déclinaison par rapport au positionnement de l'ESS en tant que moteur de développement inclusif au niveau d'un territoire ;
- L'implication et la responsabilité des collectivités locales dans la politique de l'ESS ;
- Le partenariat des entreprises de l'ESS et les collectivités locales ;
- La convergence des programmes locaux et son impact sur la promotion de l'ESS ;
- Les instances consulaires régionales et locales en charge des activités et des entreprises de l'ESS à prévoir dans les choix à venir ;
- La promotion de la solidarité inter communale par des programmes regroupés et solidaires ;
- La mise en valeur des spécificités locales et régionales par des décisions gubernatoriales en faveur d'une ESS adaptée à la réalité locale ;
- Mesures incitatives accordées par les responsables territoriaux aux projets locaux de l'ESS (Foncier, facilitation des procédures, subsidiarité, partenariat..) ;
- La mise en place des systèmes d'observation et de suivi pour comptabiliser la valeur ajoutée de l'ESS en terme : d'emploi, de développement du capital humain et social, des travaux d'utilité publique, de création de richesse, des recettes locales..
- L'organisation professionnelle locale des activités de l'ESS notamment dans le domaine des coopératives, des mutuelles communautaires et des associations du territoire .

Précautions :

Le rapporteur doit être assisté par des volontaires dans chaque atelier pour pouvoir capter toutes les idées à retenir dans le document final (un enregistrement est souhaité).



Les participants doivent être informés des thèmes et des sujets qui sont traités dans les autres ateliers.

Rapport de l'atelier 1 sur le champ et les valeurs de l'ESS

Animateur : M. Benkirane

Rapporteurs : Mme Amina Magdoud

Mr Mansori Salah

Ont assisté à cet atelier 22 participants dont 6 Femmes, représentants différentes institutions de nationalités différentes : Marocaines ; sénégalaises, Tunisiennes ; Françaises et italiennes.

Dans cet atelier, on peut déjà nous féliciter de la richesse des échanges et du fonctionnement d'idées et d'expériences des participant(e)s à cet atelier.

Une introduction (10mn) cadrant la thématique et le déroulé des débats a été faite par le modérateur de l'atelier en invitant les participant(e)s à réagir par rapport à :

- La définition de l'Economie Sociale et Solidaire(ESS) et à son contenu ;
- Le Cadre statutaire des entreprises de l'ESS ;
- Harmonisation de l'aspect juridique et réglementaire en rapport avec l'ESS
- Les ressources humaines de l'ESS

I. La définition de l'ESS et son contenu

Constat :

L'ESS n'a jamais fait l'objet d'une définition claire ni d'une reconnaissance officielle.

Créée pour apporter une réponse collective à des besoins sociaux, l'économie sociale n'est pas de l'assistantat ni de la bienveillance. L'absence d'une définition précise de l'ESS rend difficile l'élaboration d'une politique d'ensemble de l'action des pouvoirs publics envers les acteurs est éclatée entre plusieurs politiques sectorielles (insertion par l'activité économique, aide aux publics vulnérables, etc.), et certaines entreprises allèguent de leur appartenance à l'ESS sans que l'on sache si elles en respectent réellement les principes.

Très souvent il y a confusion entre responsabilité sociale(RSE), Entreprise sociale et entreprise de l'Economie sociale et solidaire. Absence de données statistiques et d'indicateurs sur l'ESS ne permet pas de rendre compte de son apport au PIB.

Recommandations :

- Il faut stabiliser les concepts pour éviter les multiples interprétations sur l'ESS.
- Il s'agit de reconnaître la diversité des acteurs qui composent l'ESS, mais aussi ce qui les fédère autour des principes fondateurs. (Finalité sociale, lucrativité limitée et une gouvernance participative).
- L'accent doit être mis dans la définition autour des valeurs et du champ d'action sans pour autant réduire l'ESS à un tiers secteur.
- L'ESS est une culture basée sur des valeurs qui met l'homme au centre de ses préoccupations



II. Harmonisation de l'aspect juridique et réglementaire en rapport avec l'ESS

Recommandations :

- Harmoniser les lois réglementant l'ESS avec les lois nationales et internationales.
- Notamment les lois régissant le commerce, code du travail et les finances.
- Aussi une harmonisation avec les conventions internationales.
- L'Economie sociale et solidaire est une Economie de proximité qui a un rôle inclusif dans les territoires, la loi doit tenir compte de ces caractéristiques (nouvelle régionalisation).
- En mettant en avant le principe de subsidiarité et d'identité.

III. Les ressources humaines de l'ESS.

Recommandations

- Reconnaître le statut des salariés de l'ESS tout en préservant leurs droits conformément au code du travail, notamment la couverture médicale et la retraite.
- Reconnaître le travail du bénévolat et du volontariat allant même à créer une Agence nationale à l'instar d'autres pays.
- Les participants ont recommandé une stratégie claire de la part de l'Etat, en créant un espace représentatif et consulaire au sein du Conseil Economique, sociale et environnemental (CESE) dédié à l'ESS.

Rapport atelier 2 sur le financement de l'ESS :

Synthèse des recommandations qui sont ressortis du débat :

Accès à l'information :

Constats : Difficultés, coûts, manque de mobilisation, absence d'accompagnement;

Objectifs : Démocratiser l'accès à l'info et renforcer l'accompagnement;

Recommandations : Création d'une agence en charge de la coordination (information, orientation, formation, accompagnement) des activités et programme du secteur (à l'instar de Maroc PME) qui sera dotée de représentation locale ou régionale;

Mode de financement :

Constats : Des dons et des prêts, bailleurs internationaux, manque de transparence et de traçabilité;

Objectifs : Structurer le financement du secteur;

Recommandations autoriser la collecte des dons et subventions accordés par des partenaires locaux ou étrangers, contracter des prêts auprès de bailleurs locaux ou étrangers, en DH et devises étrangères, recourir au marché financier pour émettre des instruments spécifiques de dette (à l'instar des BSF) ;

Institution de financement :

Constats : Solidarité entre les opérateurs de l'ESS ; volonté de renforcer les synergies entre acteurs dans le cadre d'écosystème ;

Objectifs : Mutualisation des moyens et des ressources (cas de la région de l'UEMOA)



Recommandations : Développement des instruments de garanties (ex CCG) création de mutuelle de financement, autoriser le Crowdfunding.

Engagement des acteurs de l'ESS :

Constats : Indisponibilité d'information sur le secteur, inexistence de standard de reporting;

Objectifs : Renforcer la visibilité des acteurs, du secteur et favoriser la transparence et promouvoir l'engagement social

Recommandations : Elaborer des reporting financier et sociaux et veiller à la régularité de leur production, adopter les standard internationaux de mesure de la performance Sociale.

Rapport atelier 3 sur la politique territorial en matière de l'ESS :

Nombre de participants : 30

Animateur : Pr Attouch et Hassan KAMIL

Rapporteur : Hassan KAMIL

L'atelier s'est déroulé en trois temps :

- état des lieux et témoignages des participants
- échange relatif aux différentes notions associées à la thématique de l'atelier

Propositions et recommandations

Etat des lieux et témoignages et notions :

a. le principe de partenariat est souvent mis à mal : les structures en face ont du mal à reconnaître les acteurs de l'ESS en tant que partie prenante de tous les processus de décisions et de mise en œuvre des actions. Au plus, si on les considère comme cibles des l'aide.

b. les territoires ne peuvent émerger et s'exprimer que si les populations sont épanouies, savent exprimer leurs besoins , points de vue et solutions dans un cadre collectif tout en étant ancré dans le groupe local (quartier, douar, etc.) . Or, les dissonances sociales font que l'analphabétisme, les traditions et les cultures locales paraissent comme des facteurs autobloquants... et empêchent l'émergence d'un leadership local qui puisse jouer le rôle de relais dans le territoires. Les élus ont des préoccupations quotidiennes banales, sont peu au faite de la charte communale...encore mois de ce qu'est l'ESS.

c. au niveau d'un territoire donné (commune, province, etc.), les acteurs se disent confrontés au flou permanent, entre les attributions des agents du ministère de l'intérieur et des élus à tous les échelons (caïd/président de la commune, le wali/ la région, ...). Ces deux types d'acteurs ont des compétences légales, donc une légitimité et un pouvoir, qu'ils exercent sans tenir compte des acteurs de la société civile. Le ministère de l'intérieur manipule l'INDH comme instrument de redistribution selon la bonne volonté du responsable (caïd, gouverneur) ; les élus privilégient les associations qui leur sont fidèles ou proches. Face au déni du travail associatif de la part des fonctionnaires du ministère de l'intérieur et des élus, il y a peu de chances des voir l'ESS reconnu au niveau local. Comment faire face à ces deux acteurs qui détiennent les compétences territoriales mais aussi les financements et les moyens de survie des associations et partant des initiatives en matière d'ESS ?



d. Le manque de gouvernance se pose de façon cruciale. Les pratiques de courtage et de captage de fonds décrédibilisent les structures associatives et coopératives. Les structures d'aide (ex. administration) cultivent aussi les rapports de clientélisme, de corruption et de détournement des financements à des fins personnels ou politiques. Le dénigrement du travail associatif en faveur des projets ESS est le résultat de cet amalgame avec les pratiques opportunistes facilitées par les différents guichets (INDH, Maroc Vert, ...)

e. les rapports entre les porteurs des projets d'ESS et l'administration sont handicapés par la vision négative et quelque peu réductrice de l'activisme associatif et des porteurs de projets ayant une visée sociale. Ils sont très peu pris au sérieux et on considère qu'il s'agit de projets peu productifs, sans intérêt pour la société et qu'ils rentrent dans le domaine du traitement social de la pauvreté, comme toute les actions d'aide, d'assistanat, et de charité, ...somme toute classiques dans la tradition de l'aumône.

f. Partant du constat précédent, les témoignages ont pointé cette difficulté d'être identifié à un acteur à part entière (d'autres ont parlé de partie prenante à part entière) et d'être dans un autre rapport que celui du don et de l'assistanat malheureusement entretenus par les politiques les décideurs et par les différents projets et politiques sectorielles (que ce soit l'INDH ou les volets des politiques sectorielles concernant l'ESS, il est question d'inclusion, de contention de la misère, ...et nullement de l'initiative et de l'émergence d'une nouvelle économie alternative)

g. le manque de vision globale : (i) on ne dispose pas de vision claire de l'ESS et quand on en parle c'est pour mettre en valeur des actions ou des projets qui n'ont parfois rien à voir avec l'ESS, mais qui sont identifiés comme tels du seul fait qu'ils concernent les pauvres ou les cadets sociaux (les femmes, les jeunes, les marginalisés,...), (ii) elle est écartelée depuis quelques années (et aussi récupérées à tort et à travers) par les politiques (Maroc Vert, Stratégie du Tourisme, Stratégie de l'artisanat, et.), d'autant plus que ces politiques sont descendantes et ne prennent pas du tout en compte la dimension territoriale de l'action des acteurs (c'est à dire là où les décisions peuvent être prises de commun accord et où les acteurs sont face à face)

Les recommandations :

a. Il s'agit d'abord d'ouvrir des espaces de dialogue où les acteurs de l'ESS peuvent chacun au niveau de son territoire participer à la co-construction des politiques publiques et où ils peuvent apporter et défendre ses propositions. En plus de son rôle d'espace de débat et de confrontation, des "espaces de dialogues", qu'il convient d'ailleurs d'identifier les contours, les modalités de fonctionnement,... serviront aussi comme "bourse d'information" pour tout acteur souhaitant se renseigner ou se former sur l'ESS, sur ses valeurs, ses processus, ses outils,

b. reconnaître l'expertise territoriale des acteurs de l'ESS dans la valorisation des territoires. Leur connaissance approfondie du territoire au plan social, économique et culturel, et leur proximité avec la population devraient être valorisées par les autres acteurs publics avant d'intervenir sur le terrain.

c. il a été recommandé de créer des observatoires de l'ESS : il est urgent de capitaliser les expériences et les acquis en matière d'ESS, mais aussi en matière de projets innovants



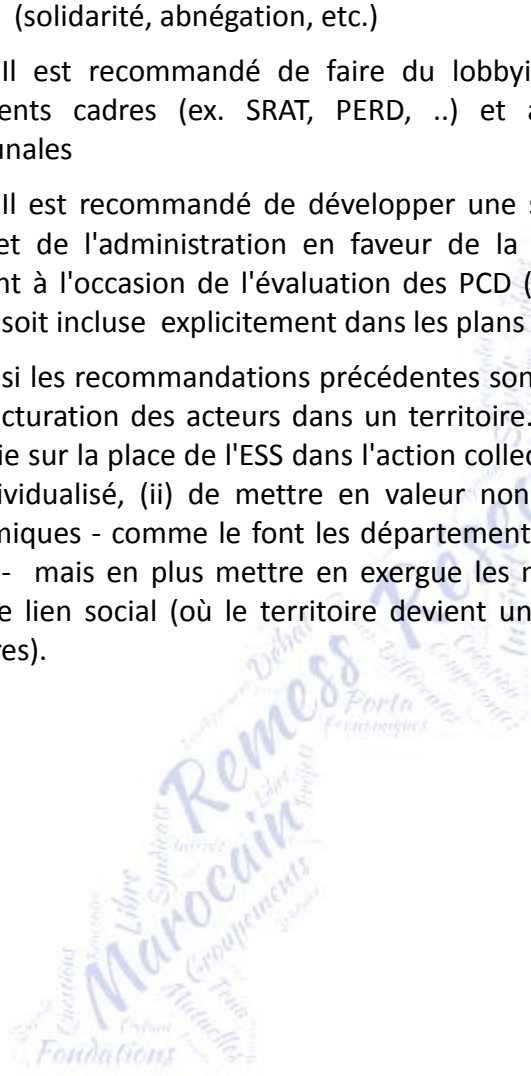
(n'est ce pas la caractéristique principale de l'ESS ?) ou de bonnes pratiques, qu'il convient de collecter régulièrement et les valoriser.

d. une pédagogie active à tous les niveaux : (i) meilleure compréhension de la charte communale par les élus, meilleure appropriation des textes de lois par les associations et les coopératives, etc (ii) plus globalement , une meilleur diffusion des textes de référence de l'ESS et des dispositions légales, certes non encore matérialisée par une loi clairement définies, en sa faveur et qui très peu connus par le grand public (iii) cette pédagogie devra également (les participants ont insisté là-dessus) permettre un changement de comportement et surtout des représentations et des attitudes pour inculquer de nouvelles valeurs (solidarité, abnégation, etc.)

e. Il est recommandé de faire du lobbying pour que l'ESS soit reconnue dans les documents cadres (ex. SRAT, PERD, ..) et au niveau des commissions économiques communales

f. Il est recommandé de développer une stratégie d'entrisme auprès des bailleurs de fonds et de l'administration en faveur de la reconnaissance de l'ESS dans les mois qui viennent à l'occasion de l'évaluation des PCD (Plans communaux de développement) pour qu'elle soit incluse explicitement dans les plans d'actions qui les remplacent.

g. si les recommandations précédentes sont prises en compte, l'ESS devra jouer un rôle de structuration des acteurs dans un territoire. Il sera recommandé de : (i) baser toute la stratégie sur la place de l'ESS dans l'action collective et non comme traitement social localisé ou individualisé, (ii) de mettre en valeur non pas uniquement les actions techniques et économiques - comme le font les départements ministériels et parfois la société civile elle-même - mais en plus mettre en exergue les nouvelles formes de vivre la citoyenneté, de tisser le lien social (où le territoire devient un réseau de rapports basés sur des rapports solidaires).



Le collectif associatif réuni aujourd'hui le 16 Février 2016 à Rabat a décidé de soumettre un mémorandum aux autorités compétentes du pays concernant sa vision sur le devenir de l'Economie Sociale et Solidaire et sur la loi organique concernant ce secteur.

Suite aux travaux de cette journée, le collectif propose ce qui suit :

Que la loi tiendra compte des dispositions des conventions des Droits de l'Homme et des engagements pris par la Maroc à l'égard de la protection de l'environnement et des changements climatiques ;

Que l'Economie Sociale et Solidaire soit une partie intégrante dans la politique générale du pays en intégrant les programmes de régulation, de compensation et de développement humain ;

Que l'Economie Sociale et Solidaire soit porteuse d'alternatives appropriées pour corriger la disparité sociale et territoriale en offrant plus de possibilités et d'attractivité aux jeunes et aux femmes leur permettant d'intégrer économiquement et socialement le monde du travail avec équité et dignité ;

Que la loi prévoit des avantages fiscaux et des mesures incitatives pour l'épanouissement de l'entreprise de l'ESS ;

Que l'ESS soit inscrite dans une dimension inter sectorielle touchant et impliquant l'ensemble des activités économiques et sociales du pays ;

Que la définition des statuts d'entreprises de l'ESS soit la plus large possible en s'inspirant du BENCHMARK international et en l'inscrivant en dehors des textes qui régissent certains Etablissement Publics notamment en ce qui concerne la loi des coopératives et de l'ODCO ;

Que l'ESS soit un domaine organisé doté de formations consulaires et représentatives aux niveaux national et régional et ce à l'instar des chambres professionnelles ;

Que l'ESS, en tant qu'activité, intègre la comptabilité publique avec un compte satellite capable de visualiser sa valeur ajoutée dans le produit national brut ;

Que les mutuelles soient conformes aux principes et aux valeurs de l'ESS telles qu'elles sont définies universellement, notamment, en matière de gouvernance participative ;

Que les statuts des fondations soient distincts de ceux des associations en vigueur pour éliminer l'ambiguïté entre la notion du fondateur qui apporte les capitaux et les moyens et l'autorité de l'assemblée générale associative ;

Que la loi prévoit la création d'un dispositif national chargé de la gestion et la promotion de l'action volontaire et bénévole animée par les jeunes et les retraités disponibles ;

Que le commerce équitable ait une place de choix dans la loi pour donner plus d'occasions commerciales aux produits des coopératives et plus de relations d'affaires avec leurs homologues notamment de l'Afrique ;

Que la loi soit attentive à la demande des acteurs de l'ESS concernant la finance et l'assurance solidaires qui deviennent de plus en plus une nécessité pour leur promotion ;

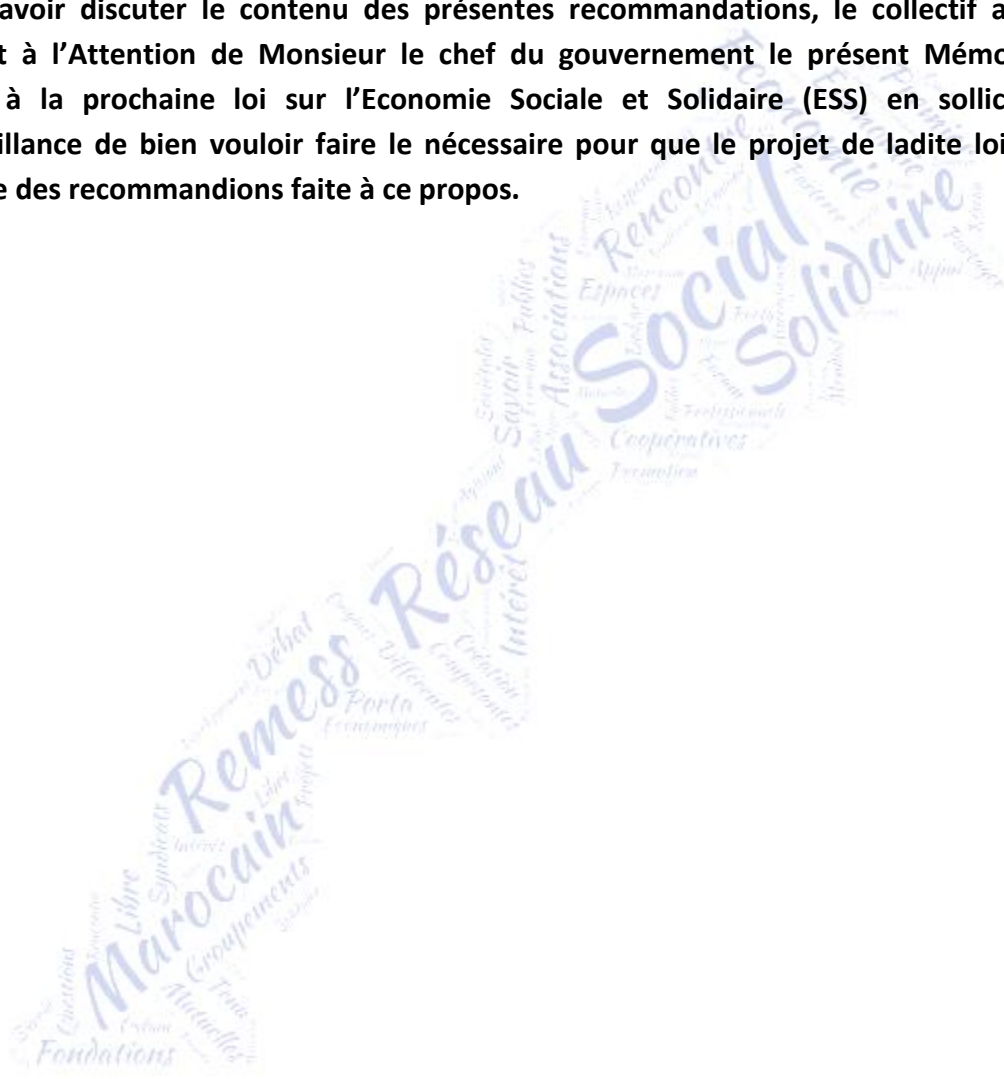


Qu'une attention particulière soit accordée à la question des statuts des travailleurs dans les entreprises de l'ESS particulièrement les salariés des associations et des coopératives ;

Qu'une harmonie avec les autres textes existants soit observée lors de la confection de la loi de l'ESS, notamment, ceux de la charte communale et le code de travail ;

Que la loi soit un dispositif juridique et réglementaire capable de contribuer à l'organisation de l'économie de l'informelle et à la rendre visible dans la dynamique économique du pays ;

Après avoir discuter le contenu des présentes recommandations, le collectif associatif soumet à l'Attention de Monsieur le chef du gouvernement le présent Mémoire relatif à la prochaine loi sur l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en sollicitant sa bienveillance de bien vouloir faire le nécessaire pour que le projet de ladite loi tiendra compte des recommandions faite à ce propos.



La liste des participants :



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الإسم والنسب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
FATI MAZAHRA SAKKAK	ASSCA	Présidente	ASSCA.AYTISBAK@gmail.com	0638665614	[Signature]
Said Zchen	REMESS	Président	Saidzchen@gmail.com	0636088661	[Signature]
ABAIBAK ELMAHFOUJ	REMESS	Treasurer	ABAIBAK2@gmail.com	0607.06.1038	[Signature]
NAOUAL HANCHI	Issaf Jnada	fonctionnaire	Tissaf2000@opero.fr	0667064682	[Signature]
Ab'Elkar Bilal	ASSCA	S. général	assca.aytisba@gmail.com	0638614035	[Signature]
AGH BALOU AZIZ	ASMD	Président	remess.aghbalou@gmail.com	06-66-36-94-10	[Signature]
IRNEJMED	REMESS	M. CA	IRNEJMED@gmail.com	0662312717	[Signature]
CHERKAOUF Abdelhak	RAESS	coordinator	cherkaouf.abdelhak.net-1.com	065173037	[Signature]
GHADIRAH NAKIS	FSTES Agdal	Professeur	ghadirah@menara.ma	0661888888	[Signature]
CHAGAFI Loubna	RETESS	Coord. de Projets	chagafi.loubna@opero.fr	06.99.89.42.01	[Signature]
Mustapha Bouzjed	RALM	P. BALM	mustapha.bouzjed@gmail.com	0666666666	[Signature]
MAIMA ELGHAZOUI	RALM	C. E	naimaelghazoui@gmail.com	0676373367	[Signature]

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma

16



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الإسم والنسب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
Rabha Elfoulchi	Amazige	CA	rabha.elfoulchi@opero.fr	0668470795	[Signature]
Khaddouj GHARBI	Research Espace Coopératif Régional ATTADATIONNE Micro-finance	Présidente	gharbi.kh@gmail.com espacecoop@opero.fr	0661616188	[Signature]
Wardia RACHID	REMESS	Coord. Projets	wardiarachid@gmail.com	0651.57.76.57	[Signature]
عبد الحامد	RALM	Président de coopérative		0665138495	[Signature]
RACHIDA DOUGAVE	جمعية روج للتجارة الإلكترونية	Présidente	SALAMA.SOSO.31	06.42.05.35.83	[Signature]
Ab' Boularan	Remus	membre	aboularan@remus.com	0661208540	[Signature]
Mehdi Amrani	Amhli	Professeur	mehdi.amranisuhli@gmail.com	0661322400	[Signature]
Hafida ELATKI	O.DCO	Cadre	elatkihafida.odco@gmail.com	065029806	[Signature]
Abolellah JAMAL	REMESS	membre CA	jamel.abolellah@gmail.com	062352354	[Signature]
Safar Jamal	REMESS	Etudiant	safar.jamal@gmail.com	06361493738	[Signature]
Ahmed ABALOUN	Association Tislane	Président	Ahmedabaloun@gmail.com	0673795413	[Signature]
GUELLAA OUSSARA	Association JLM	Etudiant	g.guellaa@gmail.com	0634648180	[Signature]

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الإسم والكنية Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهمة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
25	ابراهيم الشحرور الشبكة المغربية لشبكة آيس إس سي	مستشار	brahime@dem.org.ma rahman@yahoofr	06.64.91.04.07	
26	FENICHE KROUN Faïçal	DIRECTEUR	f.benchekroun@gmail.com	0661291594	
27	RABIA RAFIA	Conseiller	a.khairatbladi@gmail.com	0673201744	
28	Rachid Rachid	Responsable et représentant	alrajlat.rahid@gmail.com	0672231540	
29	SALHI Mohamed	Coopératif	mohadhi@gmail.com	062382800	
30	Mohamed Ziad	Consultant	Univer des Etudes	0661476978	
31	Younes Ouharar	Member	Conseil. jeunes atlas@ g-act.com	0613730270	
32	FADIA ABDELKAM JAIDA	DS	abdellkaim.fadia@cdg.ma		
33	Bensaid Fatima Zohra	Responsable Partenariats	bensaid.jaida@cdg.ma		
34	HANOU EL HOFIHO	Chef de Service	hafiatema@yahoo.fr	0616475876	
35	MANSOURI Salah	Président	Somanson65@gmail.com	0600392936	
36	HASSANI SENOUSSE Kaim	Co-dirigeant	kaim.hassani@remess.ma	0618180701	

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الإسم والكنية Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهمة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49	Jahauchi Saoud	Présidente	jahauchi.mdm@gmail.com	0661630502	
50	Khalid Khattabi	Assesseur	kkhattabi@iom.int	0663430090	
51	EL MOURKET Abdesslam	Com. doc	remess07@gmail.com	0670741919	
52	Abdellah SOULTIK	Président Réseau			
53	Maggloud Amine	SC	amaggloud@yahoo.fr	0661251778	
54	LINGUANOTTO STEFANO	Coord. Projet	stefano.linguanotto@oxfam.it	0652794147	
55	SATIDIA AB OUBOUFA	-	saïda.abouloufa@gmail.com	0619774262	
56	NAJIMI AYOUS	-	AYOUS.NAJIMI.3.1@gmail.com	06.45.123.14.14	
57	AZENAR Abdelkaim	-			
58	OMAR DAGHABACH	C.E	omardaghabach@gmail.com	0654187765	
59	Zaidy ITO	member	zaidy@yahoofr	0661651504	
60	BEN MAKHLOUF Abdelkaim	chef Dijital	abenmakhlouf@ maroc2015.wg.com	0661826764	

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS



Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

	الإسم والتسبب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
37	BOUZANNAR MOHAMED	UCATAZ	conseiller	bouzannarm@gmail.com	0600 372442	
38	Jamila Boukadi	Association khunt Baladi	Présidente	khuntbaladi@gmail.com	066195905	
39	Kotiba Saket	Amo Pofalica de/eqventou yousoufia	Présidente	association.amofalica@gmail.com	0668.17.71.22	
40	Salha Bourzema	C. Bourzema		Salha-bor@hotmail.com	0536 799940	
41	BOUJA S	REMESS	Trésorier	mbouja@gmail.com	0661284361	
42	Med OULHAT	TAMAYNUT	Vice-président	medoulhat@gmail.com	0661467620	
43	HABAD Hafid	REMESS	Etudiant chef de département	hafidhabad@gmail.com	0633.61.02.85	
44	HASSAM CHATBI	Remess	Journaliste	hchatbi@gmail.com	0668241920	
45	DAISS GUELLA	BALE	Enseignant	dguella@gmail.com	0618934155	
46	BENONAR SALWA	ADRAR	SG Ambar	BenoumarSalwa7@gmail.com	0661 22 14 37	
47	ADNANE EL HARRAS	MAP TV	CAMÉRAMAN		0664864993	
48	A-ELKAAIM CHAMSSI	MAP	Journaliste	chamssi2014@gc		

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

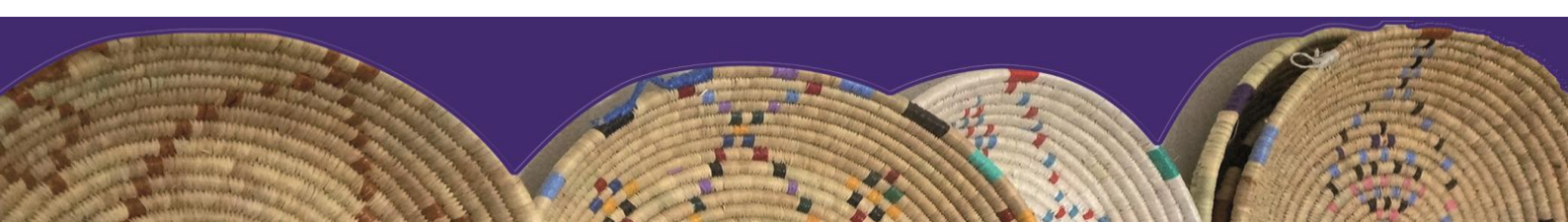


Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

	الإسم والتسبب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49	ELKARMOUNI	Nono c/Coop.	Acteur Associl	mkarmouni@gmail.com	0661157651	
50	FATIOU SIHAM	MAROCC	Administrateur	choune.ab.casa@gmail.com	0665621284	
51	Nouraud Gourouli	Tannia.ma/MAROCC	Discuteur	nouraud.tannia.ma	0663131821	
52	Nabila Zaccouia	MAROC Tawriq	chef de service	nzaccouia@marocetawriq.com	0522 464086	
53	Milouda CHTIOU	MAROC	Consultante	milouda.chtiou@gmail.com	0661 77 2904	
54	Zoubida REGHAY	GIZ/PEM	Conseillère technique	zoubida.regay@giz.de	0673702660	
55	Wafae Roudij Guedra	ENVA ASSOCIATION NABTANAROC	Présidente	wafae.roudij@gmail.com	0661460402	
56	SAIDI FATHIYA	RADEV Maroc de P'ESS	Coordinatrice	mess.c.rh@gmail.com fatthiya.saidi@gmail.com	0661525922	
57	SAID OUBED			MAMA-HILAL64@gmail.com	0672.16.6.206	
58	Belal Mohamed	ASSOCIATION maak Khemisset	Logo	hmarmaak@hotmail.com	0664667370	
59	Abdelmalik HAJI	Accordéon RIZZ	SG	haji.malik@ynoo.fr		
60	Mounir ELHAYOU	REMESS	vice président	andreas1@gmail.com	0661237610	

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

	الإسم والنسب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49	KAMIL HASSAN	Fewte' lsh Cadi Ayyad Marrakech	Enseignant - Chercheur	KAMIL.KAMIL.HASSAN@CPDRII.com	06 41216536	
50	Hne. Ethmad Bouyaleh	Association IBDAE REMESS	Présidente IBDAE vice-présidente REMESS	association.ibdae@remess.ma	0661403860	
51	Mounir SERHANE	CRMEF - RABAT				
52	ACHNOUABDELKAZZ	Association Tagourte	PRESS	achnouabdelkazz@gmail.com	060976.4938	
53	IKBAL BENABDELFEJIL	ARDES / Rabat	Assistant de projets	ikbal.bena@gmail.com	06 79781378	
54	Khalise Hakucior	ODCE / RABAT	chef de service	khalisehakucior@gmail.com	06.66.08.21.40	
55	Mhamed ramhani	ODCE / MADAG	chargé des études	mohamed.ramhani@gmail.com	0666668866	
56	Rohed Bouyounno	Remus	Coordinateur			
57	BOUABID R					
58	ALI ORIOUCHE	REMESS	Vice président	ali.oriouche@gmail.com	0661602262	
59	Nourouddin FERRAR	ASS. Charada Apicole	Apiculteur	api-nour@gmail.com	0669506457	
60	RACHID Bouabid	RÉSEAX TAGOURTE ALATIS RESC. OULMES	Président	R-bouabid@hotmail.com	0673832035	

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

	الإسم والنسب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49	ROTH PIERRE	UNIVERSITE MARIE AURELIE FRANCE	PROF	rothp@univ-ma.ac.ma	0033661880672	
50	Majida Fahmi	ODCE Maroc Rabat	coche	fahmingjida@hotmail.fr	0626629192	
51	MERAD Nabil	ASE/Energies Alternatives	Directeur	merad.ase@gmail.com		
52	Rachid ouazzani	RADEV	Coordinateur	ouazzani1973@gmail.com	0671031698	
53	Houhammed DRAFI	Groupe de travail Maroc	membre	gdtmaroc@gmail.com	0660433664	
54	Meinem EL KERRIANSKI	RADEV	chargé de l'ORESS	Meinem.El.Kerrianski@gmail.com	0661933035	
55	ELKHATIB Abdelghaffar	RADEV	La JESS	e.abdelghaffar@gmail.com	0665180073	
56	Malika Bahmed	univ Ibn Tofail	Prof	malikabahmed@hotmail.com	0666885137	
57	Naïma EL BEKRAOUI	Université Hassan II Casablanca	Prof	n.beckraoui@univ-cas.ma	0651438083	
58	Bou KHLIL	Switchmed		Zahira Boukhlil@gmail.com	0626886298	
59	EL ALAM.HOUACINE	MOBILART	Coordinateur et Associé	mobilart4medinat@gmail.com	0643073931	
60	Ferdous TAXI	REMESS	chargé de l'Alat	Ferdoustaxi@gmail.com	0661633888	

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Mednine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

	الإسم والنسب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49	Quidiannne ELQAFIA	REMESS	-	-	-	[Signature]
50	El Noor Hossain	En hada Nahda	Coordonnateur	elnoorhossain@gmail.com	0677025027	[Signature]
51	Nouara Toubi	CNDH	conseiller auprès du Président	nouara.toubi@gmail.com	0664462216	[Signature]
52	Zri RA Saadia	ASSID	Présidente	saadia.zri@gmail.com	0661073446	[Signature]
53	Kamel ELKHAZAN	FSJES - Soussi	Docteurant	el.khazan@gmail.com	06 099 0344	[Signature]
54	Naima IBA	Nabta Naïoc	Expert-chercheur chef d'entreprise	naima.iba@gmail.com	066393692	[Signature]
55	EL nouzou. Khlouf	OR'limites	chef d'entreprise	nouze.perrierbouc@gmail.com	0663031616	[Signature]
56	LHAZZE Elhem	Quick Transachon	-	immaculante.lhazze@gmail.com	0606331166	[Signature]
57	Carine KROUSSEL	Quartiers du monde	Chargée de projet	carine.kroussel@quartiersdumonde.org	0537206360	[Signature]
58	Smina Kholid	R.A.L.M. MISSOUR	-	Smina.kholid@gmail.com	0670890098	[Signature]
59	ANNIEMELCOUKI	RIAM	Présidente	-	-	[Signature]
60	M. Bouabdellah	Espace Marocain	Pr	m.bouabdellah@gmail.com	0611401111	[Signature]

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma

20



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Mednine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

	الإسم والنسب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49	Rachida Yacoubi	Aribat Moubadara	Présidente	aribat.moubadara@gmail.com	0661209681	[Signature]
50	Linaoui Dominique	ETC - Maroc/Riad	-	dominique.linaoui@gmail.com	0655429173	[Signature]
51	OMAR ELJAMALI	T.G.F	Président	chef@tfg.ma	0661771418	[Signature]
52	JAMAL GOUJIL	Randopedis-ORG	Président	jamal.goujil@gmail.com	0661718421	[Signature]
53	Younis ELJAOUHARI	Olea Institute	Président	yeljaouhari@gmail.com	-	[Signature]
54	ACHIBAYNE Labou	Ass. Tihad Atlas pour le Développement ATAD	1er vice Président	asshibayne@yahoo.fr labouachibane@yahoo.fr	0662109770 0662186515	[Signature]
55	BEKRAOUI Nass	IRN engineering	dirigeant	nass.bekraoui@irnengineering.com	0624080558	[Signature]
56	AMOR JIHANE	fsjes soussi -RABT	Docteurante	amor.eco2@gmail.com	063911490	[Signature]
57	DOUARABE Naïma	FSJES - Soussi Rabat	Docteurante	idouarabe.naïma@gmail.com	0666661121	[Signature]
58	MCHARR Ham	ASSOCIATION AROF	Président	www.hamrou@hrc.fr	0661228196	[Signature]
59	Bouabdellah Labou					
60	Chahoue Hassae	Association Pouch	Membre	[Signature]	0662088520	[Signature]

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

	الإسم والتسبب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49	Armed Touahri	Switchmail	Administrateur	Touahri.ami@gmail.com	06 64 98 91 45	
50	NOURELHOU DA MCITAN	ARDES	Service Extérieur	nourelhouday.mchann @gmail.com	06 7 266 5207	
51	ERESMA FERRELO	AMBASSADE D'ITALIE BUREAU DE COOPÉRATION	Chargée des relations	cooperazione.rabat@gmail.it	06.31.71.79.39	
52	ACHILLEUT Abdouzz	Ass. Fajou				
53	Diadj Niang	Lantes Senegal	Juriste	diadjniang@gmail.com	002 277 388 659	
54	ATTM CHITCHA	FEM Maroc	Prof.	attmch@gmail.com	0668538708	
55	El Ghazouani	CMED	Ing.	elghazouani@gmail.com	0661211055	
56	AIT EL AMLIA	EREMOR FSJES	Prof.			
57	Ajbar Abdouhanna	MPEJ	Président Director CPE	Corajbar.casa@ yahoo.fr	0661 93.3077	
58	Abdelkhalik Zifkine	EREMOR			06 79 87 22 40	
59						
60						

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

	الإسم والتسبب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49	Hafjoh NIA	FSJES	Enseignante	hafjohnia@gmail.com		
50	Daoud Quorchi	Pol. de l'agriculture			0660062681	
51						
52						
53						
54						
55						
56						
57						
58						
59						
60						

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Pièces annexes :

Note de cadrage de la conférence sur la loi de L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) Royaume du Maroc REMESS Février 2016

Introduction :

Depuis le 19^{ème} siècle les fondateurs de la pensée de l'ESS ont privilégié le dialogue et la négociation avec les partenaires publics et privé afin d'identifier les voies et les moyens pour répondre correctement aux attentes des populations et à la recherche d'une justice économique et sociale pour tous.

S'agissant d'une réflexion volontariste, il est nécessaire de rappeler que les différentes politiques de régulation qui ont été engagées par l'Etat ont longtemps privilégié des programmes caritatifs et des actions d'assistanat au détriment d'alternatives capables de donner une certaine autonomie économique aux populations dans le besoin. .

Ce débat a connu des fluctuations et un va et vient entre acteurs engagés afin d'influencer les choix nationaux et territoriaux dans ce domaine.

A cet effet, plusieurs tentatives ont été enregistrées en donnant lieu à des versions successives des politiques de l'ESS qui sont déclinées en modèles organisationnels, peu adaptés, de quelques entreprises de l'ESS notamment les coopératives, les associations et les mutuelles.

Sur le plan international ; Il a été constaté que la naissance et la promulgation des lois dans le domaine de l'ESS ont souvent été l'émanation d'une consultation multi acteurs. Chaque pays a fait ses choix selon son niveau d'ouverture et ses pratiques démocratiques dans son territoire. D'une manière générale, l'ESS a évolué selon les lieux et les temps tout en ayant le souci de répondre à une réalité locale. L'Amérique latine a connu une dynamique différente de celle de l'Europe car ses mouvements paysans et ouvriers ont été basculés par des événements politiques dictatoriaux d'un ordre tout à fait particulier.

Les bonnes expériences ont toujours retenu dans la démarche juridique le substrat des valeurs universelles tel qu'elles sont définies par les différentes écoles de cette économie .Elles ont centré leurs efforts sur le contexte local concerné et la problématique de développement posée.

La transposition aveugle des recettes, toutes faites en la matière, semble être une chose à éviter car le contexte de chaque pays est différent et la réalité locale exige des adaptations qui doivent être recevables et réalistes.

Dans cette perspective et suite à l'effort louable du Ministère de l'Artisanat et de l'ESS, le REMESS compte engager une action contributive pour soutenir, dans le bon sens, le chantier national relatif à la loi de l'ESS. Les assises nationales de l'ESS organisées le mois de novembre 2016 à Skhirat par ce ministère ont donné l'ouverture officielle de ce chantier. Elles ont provoqué une large interrogation en direction de la société civile, des experts internationaux et nationaux et des opérateurs des autres pays amis et ce dans le but de réunir les meilleures propositions pour en faire une loi selon les règles de l'art ; qui doit désormais régir ce domaine et réduire les ambiguïtés qui l'entourent actuellement.

L'expérience relative à la nouvelle loi des coopérative aux Maroc, a montré que la concertation souhaitée n'a pas été observée comme il se doit .Pour cette raison cette nouvelle loi fait, jusqu'à ce jour, l'objet de critique.

Le présent exercice doit être conduit avec beaucoup de prudence et l'avis unilatéral des pouvoirs publics ne pourrait jamais assurer le succès recherché dans ce chantier .Cependant la concertation est de mise et elle doit continuer d'une manière sincère avec les acteurs concernés.

S'agissant d'une économie susceptible d'apporter les réponses à une séries de crises qui frappent particulièrement les jeunes et les zones sous équipées ; les pouvoirs publics marocains ont décidé de faire



des alternatives de l'ESS un choix politique soutenu d'une manière intersectorielle raisonnable et avec une déclinaison territoriale intégrée.

Devant cette volonté politique et assumant sa responsabilité citoyenne la société civile, par la présente manifestation, a voulu se donner l'occasion pour s'exprimer sur le contour que doit prendre cette loi et sur son impact par rapport à ce domaine.

Pour ce faire, le REMESS organise le 13 Février 2016 une conférence sur la loi de l'ESS à laquelle prendront part plus de 150 participants de toutes les parties concernées notamment les associations, les syndicats, les unions des coopératives et des mutuelles, des fondations, des ONG internationales, les agences publiques et semi publiques, les ministères et les universités.

Il s'agit d'une grande réunion de travail pour se poser toute une série de questions. L'encadrement sera assuré par une expertise nationale et internationale. A la clef un mémorandum sera élaboré et remis aux instances publiques en charge de ce dossier. Le but recherché est de faire contribuer d'une manière solennelle la société civile à ce grand chantier.

Questionnement sur le contour de la loi :

Les travaux de la journée en question constitueront un espace de débat permettant à chacun de s'exprimer sur un ensemble de sujets et ce à partir de sa position de personne engagée, d'expert, d'opérateur, de citoyen, de politique ou de militant.

Après un état des lieux des coopératives, des associations, des mutuelles et des structures assimilées à des entreprises de l'ESS (Fondation...) il travaux doivent s'articuler sur comment le projet de loi pourrait contenir les éléments suivants :

- Présenter le contexte et le positionnement de l'ESS par rapport aux attendus politiques et économiques du pays notamment la suite à réserver à la régionalisation et à la déconcentration ;
- Diagnostiquer les challenges et opportunités légales, institutionnelles, réglementaires ;
- Définir et délimiter le domaine de l'ESS,
- Définir le mode de financement des entreprises de l'ESS,
- Définition des politiques territoriales en matière de l'ESS,
- Identifier un dispositif adapté pour la protection sociale des actifs dans l'ESS,
- Définir les organisations et les structures qui représentent l'ESS et sont en charge de sa promotion au niveau national, régional et territorial (exemple :le conseil supérieur, la chambre marocaine de l'ESS et les chambres régionaux etc..).
- Identifier les voies et les moyens appropriés de l'ESS pour promouvoir l'insertion des jeunes et des femmes ;

Les éléments de cadrage de la loi :

Il est entendu que la confection d'une loi constitue un exercice qui doit tenir compte de plusieurs éléments environnementaux et contextuels pour lui garantir une projection et un pronostic fonctionnel à long terme.

Pour cette raison il faut tenir compte de ce qui suit :

- Les définitions universelles se rapportant à l'ESS,
- Les valeurs recherchées dans les Alternatives de l'ESS,
- La dimension justice et de droit des citoyens sur le plan économique et social,
- Les conventions internationales,
- Le contexte géopolitique du pays,
- La politique d'intégration régionale par rapport au continent Africain et méditerranéen,
- L'observation du cadre socioculturel de la population et ses traditions de cohésion et de solidarité,



- Les plans de développement sectoriel engagés à moyen et à long terme par le pays,
- Les outils étatiques de régulations et de compensation.

Aussi, cet exercice juridique doit harmoniser sa perspective avec les lois en cours à savoir la loi concernant la banque participative et la finance islamique et aussi celles qui réglementent les associations, les coopératives et les mutuelles.

Le déroulé de la journée :

Devant un parterre de 150 participants représentant toutes les parties concernées et avec une journée de travail un certain nombre de précautions est nécessaire pour capter la contribution de chacun. Il est prévu un encadrement et une animation autogérés par le REMESS.

A cet effet le déroulé des travaux aura quatre temps :

1. Un temps pour le mot politique/les pouvoirs public ;
2. Un temps pour le partage et pour le débat/expertise nationale et internationale ;
3. Un temps pour la production d'idées/travaux en ateliers ;
4. Et un temps pour la restitution/ recommandations.

La composition du parterre participant :

Les invités à cette rencontre sont choisis selon leur niveau d'implication dans ce chantier et selon leur position par rapport à l'ESS .Le parterre sera composé des 150 représentants :

Des pouvoirs publics (Ministère de l'Artisanat et de l'ESS ; le Ministère de l'économie et des finances ; le Ministère de la solidarité, de la famille et du développement social ; l'ADS ; ODCO ; JAIDA /CDG ; l'Entraide Nationale ; les Agences de développement régionales).

Des associations et des réseaux associatifs (REMESS et partenaires).

Association Marocaine des présidents des communes.

Ministère de l'Intérieur (la DGCL).

Les chambres professionnelles (Artisanat, commerce et industrie, agriculture, pêche..).

Les universités (Mohammedia, Rabat ; Marrakech..).

Les associations et réseaux,

Des experts.

Les organes d'organisation :

La conférence sera conduite par une organisation comportant :

-Un comité de pilotage (deux membres CA et un permanent du REMESS, consultant principal) ;

-Un comité scientifique présidé par le consultant principal (hommes ressources et experts nationaux et internationaux) dont la mission :

- ✓ Validation des interventions ;
- ✓ L'élaboration des rapports des séances et des ateliers ;
- ✓ La restitution ;
- ✓ La rédaction de la déclaration finale ;
- ✓ La rédaction du communiqué de presse.

A la fin de la conférence un comité de rédaction du memorandum sera conduit par le comité de pilotage pour définir les modalités de suivi et assurer les mesures à entreprendre. Egalement un point de presse sera organisé pour présenter l'avis et les résultats de la consultation sur la loi de l'ESS.



La lettre du Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS)

L'événement de la présente conférence « Pour quelle loi de l'ESS nous plaiderons ? » nous renvoie à la déclaration universelle des droits de l'Homme particulièrement à son article 22 « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays ».

La loi à laquelle nous voulons aboutir grâce à ce débat, précisément dans un domaine comme celui de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), doit se référer aux fondements sur les quels sont bâtis les droits de l'Homme, dans leur indivisibilité, aussi bien économiques que sociaux. Cette précaution semble être nécessaire pour ne pas s'éloigner de l'esprit de plaidoyer que le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS) cherche à promouvoir.

Certes, l'ESS, depuis sa naissance, s'est toujours interrogée sur comment et par quel moyen pourrait-elle apporter des solutions pour qu'un individu puisse jouir d'un certain nombre de conditions lui garantissant la dignité à sa personne et les moyens pour survenir à ses besoins vitaux.

S'agissant d'une économie qui est conçue et construite sur les valeurs et les principes d'équité et de justice et non pas une économie dominée par une préoccupation purement statutaire. L'Homme est le moyen et la finalité du concept et non pas le capital. Sa dignité reste le socle et le substrat de la démarche et du processus de développement préconisé.

En effet, l'ESS est le terrain propice sur lequel sont jouées les négociations entre acteurs de développement et de droit pour définir un terrain d'entente pour une meilleure justice économique.

L'histoire des moments d'indignation, que le monde a connus, a fait toujours allusion et appel aux alternatives de l'Economie Sociale et Solidaire pour faire face à l'insatisfaction injuste des revendications économiques et sociales. Ce qui s'est traduit souvent par une prolifération importante des mouvements syndicaux et par un saut revendicatif de la société civile. Ceci a permis aux uns et aux autres de porter la voix des indignés dans plusieurs pays. C'est à ce niveau que le présent débat doit prendre son départ et son élan.





الشبكة المغربية للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
ⴰⵎⵓⵔ ⴰⵎⵓⵔ ⴰⵎⵓⵔ ⴰⵎⵓⵔ ⴰⵎⵓⵔ ⴰⵎⵓⵔ
Réseau Marocain d'Economie Sociale et Solidaire
REMESS

Le contexte dans lequel se trouve aujourd'hui le Maroc, défini largement comme étant en phase de transition démocratique, interpelle désormais les forces vives du pays à observer davantage de concertation dans leur quotidien. Ce positionnement contribuera, sans doute, à l'installation d'une véritable démocratie et à la mise en place de plus de conditions en faveur d'une gouvernance participative. C'est à quoi, l'ESS doit être à la fois au cœur des réformes de la société et du développement économique relayées aux niveaux régionales et locales.

A cet effet, le REMESS a choisi dans sa nouvelle stratégie, après une décennie d'existence, de traiter la promotion des alternatives de cette économie sous un angle de droit. C'est une invitation à la réflexion pour asseoir les jalons d'une démocratie soucieuses des citoyennes et citoyens dans une politique cohérente, durable et évolutive.

Salé-Maroc, le 16 février 2016

Signé REMESS



PROGRAMME

8h30-9h00 : Inscription et enregistrement des participants.

9h -9h30 :

- ✚ Mot introductif de la conférence : Pr. Mehdi AMRANI;
- ✚ Mot du REMESS : Mr Abdellah SOUHIR Président du REMESS;
- ✚ Mot du Ministère de l'Artisanat et de l'ESS;
- ✚ Présentation du cadre scientifique de la journée : Mr. Abdeljalil Cherkaoui.

9h30-11h45 :

Président de la séance : Pr. Najib GUEDIRA

- ✚ **Allocution introductive sur les aspects législatifs et réglementaires concernant l'ESS :**
 - Regard Afro-Européen et Américain : Pr. Diadji NIANG du Sénégal;
- ✚ **Regards critiques concernant la situation des entreprises de l'économie sociale et solidaire au Maroc;**
 - *Coopératives* : Mr. Abdellah BENMAKHOLOUF ANDALOUSSI;
 - *Mutuelles* : Mr. Mohamed BENYAMNA;
 - *Associations* : Mr Younes EL JAOUHARI;
- ✚ **Débat et partage.**

11h30-12h : pause-café ;

12h-14h30 : Travaux en ateliers

Atelier I : Le champ et les valeurs de l'ESS (définition et statuts de l'entreprise de l'ESS, l'utilité sociale de l'entreprise, la puissance publique et contrôle ...)

- ✚ Modérateur : Pr. Ali BENKIRAN
- ✚ Rapporteur : Pr. Amina MAGDOUD

Avec le soutien financier de
l'Union Européenne
(Contrat 2012/304-554)



En partenariat avec



Atelier II : Le financement public et privé des activités de l'ESS (les subventions, la subsidiarité, le partenariat, les aides privées et publiques)

- ✚ Modérateur : Mr. Abdelkrim FARAH
- ✚ Rapporteur : Mme Ehtimad BENSALAH

Atelier III : La politique territoriale en matière de l'ESS (le rôle des collectivités locales, les politiques régionales et locales en faveur de la promotion de l'ESS, la convergence et la coordination entre acteurs, les chambres régionales de l'ESS ...).

- ✚ Modérateur : Pr. Hassan KAMIL
- ✚ Rapporteur : Pr. Hicham ATTOUCH

14h30-15h30 : déjeuner

15h30-16h30 :

- ✚ Reprise des travaux des ateliers (I, II, III) discussions des dispositions à retenir pour le mémorandum.

16h30- 17h30 :

Restitution des travaux des ateliers :

- ✚ Modérateur : Mr. Lahcen ACHIBANE
- ✚ Intervenants : Rapporteurs

17h30- 18h : Pause et rédaction du mémorandum.

18h – 18h30 : Lecture du mémorandum et clôture.

Avec le soutien financier de
l'Union Européenne
(Contrat 2012/304-554)



En partenariat avec



CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA LOI DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE PRÉSENTATION DU DÉROULÉ DES TRAVAUX

REMESS le 16 Février 2016

29

Question et réaction

- Présenter le contexte et le positionnement de l'ESS par rapport aux attendus politiques et économiques du pays,
- Définir et délimiter le domaine de l'ESS,
- Reproduire et actualiser les statuts des entreprises de l'ESS,,
- Définir le champ d'application et les domaines d'exercice des activités de l'ESS,
- Préciser les relations des entreprises de l'ESS avec les différents cadres réglementaires régissant les aspects commerciaux et sociaux ayant une relation avec leur statut,



Question et réaction (suite)

- Définir le mode de financement des entreprises de l'ESS,
- Définition des politiques territoriales en matière de l'ESS,
- Identifier un dispositif adapté pour la protection sociale des actifs dans l'ESS,
- Définir les organisations et les structures qui représentent l'ESS et sont en charge de sa promotion au niveau national, régional et territorial (exemple :le conseil supérieur, la chambre marocaine de l'ESS et les chambres régionaux etc..).

Principes et cadrage

- Les définitions universelles se rapportant à l'ESS,
- Les valeurs recherchées dans les Alternatives de l'ESS,
- La dimension justice et de droit des citoyens sur le plan économique et social,
- Les conventions internationales,
- Le contexte géopolitique du pays,



Principes et cadrage

- La politique d'intégration régionale par rapport au continent Africain et méditerranéen,
- L'observation du cadre socioculturel de la population et ses traditions de cohésion et de solidarité,
- Les plans de développement sectoriel engagés à moyen et à long terme par le pays,
- Les outils étatiques de régulations et de compensation.

Les temps forts de la conférence

- Un temps pour le mot politique/les pouvoirs public ;
- Un temps pour le partage et pour le débat/expertise nationale et internationale ;
- Un temps pour la production d'idées/travaux en ateliers ;
- Et un temps pour la restitution/ recommandations.



Chronologie du déroulé

- Temps politique6%
- Temps scientifique.....25%
- Temps de débat
et des réactions.....46%
- Temps de la rédaction
et de la restitution23%

Le parterre des participants

- Des pouvoirs publics (Ministère de l'Artisanat et de l'ESS ; le Ministère de l'économie et des finances ; le Ministère de la solidarité, de la famille et du développement social ; l'ADS ; ODCO ; JAIDA /CDG ; l'Entraide Nationale ; les Agences de développement régionales).
- Des associations et des réseaux associatifs (REMESS et partenaires).
- Association Marocaine des présidents des communes.
- Ministère de l'Intérieur (la DGCL).



Le parterre des participants

- Les chambres professionnelles (Artisanat, commerce et industrie, agriculture, pêche..);
- Les universités (Mohammedia, Rabat ; Marrakech..);
- Les associations et réseaux identifiés par le comité d'organisation de la conférence;
- Des experts nationaux et internationaux.

Organisation

- Un comité de pilotage;
- Un comité scientifique;
- Un comité de rédaction .



Apport scientifique

- Internationale (RIPESS, ESMED, Université sénégalaise , RMB , RAESS)
- Experts nationaux
- Le REMESS.

Axes de réflexion des ateliers

Atelier 1:

- La définition de l'Economie Sociale et Solidaire(ESS) et à son contenu ;
- Le Cadre statutaire des entreprises de l'ESS ;
- Le rapport entre les capitaux et la dimension humaine dans la dynamique de l'ESS ;
- L'utilité sociale et communautaire de l'action de l'ESS ;
- La place de la femme et du jeune dans les choix stratégiques préconisées à cette économie ;
- L'effet de régulation et l'Etat providence par rapport à la nouvelle loi ;
- Le travail décent, la dignité humaine et le respect de l'environnement à inscrire dans les choix à venir;



Suite atelier 1

- La compétitivité et les mesures de protection des entreprises de l'ESS ;
- L'exercice de la puissance publique et le suivi des activités de l'ESS ;
- Le recoupement et la convergence des lois tant garanties d'une harmonie dans les aspects juridiques et réglementaires en rapport avec l'ESS ;
- La gestion du bénévolat et du volontariat ;
- L'inscription de la valeur ajoutée de l'ESS dans la comptabilité nationale (compte satellite) ;
- Les organisations consulaires et représentatives au niveau national à prévoir ;
- La couverture sociale des agents permanents en activité dans les entreprises de l'ESS.

Axes de réflexion des ateliers

Atelier 2:

- Le cadre fiscal incitatif en faveur des entreprises à utilité sociale et communautaire ;
- La réglementation des affaires : commerce, import export, contrôle des normes ; capital risque, finance participative ...en rapport avec l'ESS ;
- La part des aides publiques aux entreprises de l'ESS ;
- Le partenariat public privé et son rapport avec l'ESS ;
- La coopération internationale (bilatérale, multilatérale et décentralisée) et le financement des entreprises de l'ESS ;



Suit atelier 2

- La micro finance et la micro assurance et sa place dans les choix à venir ;
- La générosité publique et sa réglementation par rapport à la dynamique de l'ESS ;
- La subsidiarité et la gestion déléguée par rapport à l'action menée par les entreprises de l'ESS notamment dans le domaine social et la prise en charge des personnes à besoin spécifique ;
- Les modèles comptables à installer dans la gestion des entreprises de l'ESS notamment dans les associations ;
- Les compensations publiques en faveur des activités à utilité sociale et communautaire.

Axes de réflexion des ateliers

Atelier 3:

- La décentralisation et la régionalisation et leur déclinaison par rapport au positionnement de l'ESS en tant que moteur de développement inclusif au niveau d'un territoire ;
- L'implication et la responsabilité des collectivités locales dans la politique de l'ESS ;
- Le partenariat des entreprises de l'ESS et les collectivités locales ;
- La convergence des programmes locaux et son impact sur la promotion de l'ESS ;
- Les instances consulaires régionales et locales en charge des activités et des entreprises de l'ESS à prévoir dans les choix à venir ;
- La promotion de la solidarité inter communale par des programmes regroupés et solidaires ;



Suite atelier 3

- La mise en valeur des spécificités locales et régionales par des décisions gubernatoriales en faveur d'une ESS adaptée à la réalité locale ;
- Mesures incitatives accordées par les responsables territoriaux aux projets locaux de l'ESS (Foncier, facilitation des procédures, subsidiarité, partenariat..) ;
- La mise en place des systèmes d'observation et de suivi pour comptabiliser la valeur ajoutée de l'ESS en terme : d'emploi, de développement du capital humain et social, des travaux d'utilité publique, de création de richesse, des recettes locales..
- L'organisation professionnelle locale des activités de l'ESS notamment dans le domaine des coopératives, des mutuelles communautaires et des associations du territoire .

Mémorandum

- Un mémorandum sera rédigé et soumis au chef du gouvernement ;
- Un comité de suivi pour gérer le plaidoyer concernant cette loi ;
- partage d'information concernant l'évolution de ce dossier sera assuré par le REMESS .

